



CONSEIL GENERAL DES ALPES-MARITIMES

**ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE  
DU 20 MARS 2008**

**PROCES-VERBAL  
RENOUVELLEMENT TRIENNAL**

**Sont absents ou représentés (matin) :**

Néant.

**Sont absents ou représentés (après-midi) :**

- M. Patrick ALLEMAND
- M. Henri LEROY
- Dr Pierre-Guy MORANI (pouvoir à M. MASCARELLI)

L'an deux mille huit, le vingt mars, le conseil général s'est réuni dans la salle habituelle des délibérations pour la tenue de sa réunion consacrée au renouvellement triennal 2008.

La séance est ouverte à 10 h 50 sous la présidence du doyen d'âge Me José BALARELLO, assisté de M. Philippe TABAROT plus jeune membre de l'assemblée.

Me José BALARELLO rappelle que le quorum pour l'élection du président du conseil général et de la commission permanente s'établit à trente cinq et signale qu'aucun débat ne peut avoir lieu sous la présidence du doyen d'âge sous peine d'annulation de l'élection.

M. Philippe TABAROT procède ensuite à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

En application de l'article L.3122.1 du code général des collectivités territoriales et conformément au résultat du scrutin auquel il a été procédé, l'assemblée départementale a désigné M. Christian ESTROSI en qualité de président du conseil général des Alpes-Maritimes.

**Me BALARELLO** - Mesdames, Messieurs, Monsieur le Ministre (vous l'êtes toujours, on conserve le titre toute sa vie), Mesdames Messieurs les parlementaires, Mesdames Messieurs mes chers collègues, vous connaissez l'admiration que je porte à Napoléon 1er qui écrivait « *La haute politique n'est que le bon sens appliqué aux grandes choses* », ce même

bon sens dont Benjamin Franklin disait « *Tout le monde en a besoin, peu l'ont et chacun croit l'avoir* ». Pourquoi débiter mon discours en vous parlant du bon sens, me direz-vous ? Il me semble que dans notre département, l'un des plus importants de France en termes de population (19<sup>ème</sup> sur 100) mais aussi de potentiel économique et touristique, c'est de bon sens et de dynamisme dont nous avons besoin avant tout pour continuer à mener à bien son développement.

Aujourd'hui, notre assemblée doit élire un Président qui devra avoir autant de qualités que celles dont Christian ESTROSI fit preuve dans ses prises de décision durant les quatre ans et demi pendant lesquels il dirigea les Alpes-Maritimes, entouré d'une équipe de fonctionnaires de grande qualité et grâce au soutien sans failles de notre assemblée, dans le respect des convictions de chacun.

A la date du 1<sup>er</sup> avril 2004, c'est-à-dire lors de notre dernier renouvellement, j'étais déjà votre doyen. A ce titre j'avais prononcé le discours d'ouverture de notre session. Je ne vous referai point l'histoire du département que j'avais retracée à l'époque, je voudrais simplement vous rappeler quelques dates importantes.

Le 4 février 1793, après avoir consulté les populations du Comté de Nice pour leur rattachement à la République française, la convention décréta que le Comté de Nice formerait le département des Alpes-Maritimes. A l'époque, à l'ouest la frontière du département est le Var et sous le Premier Empire, à l'Est, il ira jusqu'au delà de San Remo et Oneglia et trouvera ses limites sur la crête des Alpes au nord, avec trois arrondissements, Nice, Puget-Théniers et San Remo, Tende et La Brigue faisant partie de l'arrondissement de Nice.

Tout le monde connaît ensuite l'histoire de notre département qui va redevenir savoyard, sarde, après 1814 et non pas italien puisque le royaume d'Italie ne va être créé qu'en 1861, pour redevenir français en 1860, après les accords de Plombières et le traité de Turin.

Entre le 14 mars 1860 et le 23 juin 1860 est créé le nouveau département des Alpes-Maritimes par Napoléon III, composé de trois arrondissements, Nice, Puget-Théniers et Grasse, ce dernier étant détaché du département du Var.

Quelques mois plus tard, le 2 février 1861, le Prince de Monaco abandonnera ses droits sur Menton et Roquebrune, mais il faudra attendre le 12 octobre 1947 et la ténacité du Général de Gaulle pour que le département retrouve au nord ses limites du Premier Empire, c'est-à-dire les territoires abandonnés en 1860 sous la pression de l'état-major sarde qui voulut et obtint de Cavour de conserver les lignes de crête des Alpes sur les communes de Belvédère, Breil-sur-Roya, La Brigue, Isola, Rimplas, Saint-Martin-Vésubie, Saorge, St-Sauveur-sur-Tinée, Tende, Valdeblore, les territoires de chasse du roi Victor-Emmanuel II de Savoie n'étant qu'un faux prétexte.

Ceci étant dit et si son passé est illustre, notre département s'est développé dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des Anglais et des Russes et actuellement des touristes venus du monde entier. Il possède aujourd'hui des atouts considérables : 1.045.973 habitants ; un site naturel d'exception comprenant 140 kilomètres de côte dont 40 kilomètres de plage ; 225.000 hectares de forêts, soit 53 % de la surface du département ; 35 ports ; 14 stations de ski ; une dizaine de parcs naturels et le parc national du Mercantour, l'un des sept parcs nationaux français, dont l'un des sommets dans les Alpes, le Gelas sur St-Martin-Vésubie, culmine à 3 143 mètres et un autre, le Bego, surplombe à 2 872 mètres la vallée des Merveilles, vallée déjà classée monument historique, que nous arriverons, mes chers collègues, M. le président, suite à notre délibération en date du 21 décembre 2007, à faire classer au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Du fait de son positionnement géographique idéal, la Côte d'Azur est une porte d'entrée sur l'Europe, située au centre de l'arc méditerranéen qui en fait un lieu privilégié pour y implanter des structures internationales. C'est de cette situation dont notre département doit profiter pleinement. Les Alpes-Maritimes sont en effet un département ambitieux et riche des industries de pointe qui y sont implantées et pour lesquelles le conseil général, ces dernières années, s'est beaucoup investi.

Nous avons su saisir, grâce à vous, M. le président ESTROSI, l'initiative politique des pôles de compétitivité que vous avez développés en France lorsque vous étiez ministre délégué à l'aménagement du territoire puisque, sur 66 pôles de compétitivité, 7 ont été labellisés en Région PACA, favorisant les synergies entre les grands groupes, les petites et moyennes entreprises et les laboratoires de recherche publics.

Sophia-Antipolis, première technopôle d'Europe (et je salue ici la présence de Pierre LAFFITTE), labellisé pôle mondial, en a été un modèle précurseur. Aujourd'hui ce sont 27 000 emplois dont 54 % de cadres qui y travaillent, représentant plus de 70 nationalités dans 1 300 entreprises.

A Cannes-Mandelieu, un important pôle satellite s'est constitué autour d'Alcatel Alenia Space, leader mondial de l'espace.

A Grasse, le pôle azuréen d'industrie de parfums et arômes, deuxième bassin d'emploi en France de ce type, génère 50 % du chiffre d'affaires national et 8 % du marché mondial.

La Côte d'Azur est en outre, aujourd'hui, le deuxième pôle régional en recherche fondamentale et bio-technologie, figurant parmi les sept cancéropôles existant en France, puisque le CHU de Nice, le centre Lacassagne, l'université de Nice, Sophia-Antipolis participent au cancéropôle PACA et je salue ici l'autre doyen de cette assemblée, notre ami

Daniel BENCHIMOL, doyen de la faculté de médecine, qui s'est beaucoup investi dans ce secteur.

La recherche scientifique est aussi un atout majeur de la Côte d'Azur, qui compte 130 laboratoires publics et 2 700 chercheurs (CNRS, INRIA, INRA, INSERM), auxquels s'ajoutent les 62 unités de recherche, 116 équipes de recherche et 35 laboratoires associés de l'université de Nice Sophia-Antipolis.

La Côte d'Azur dispose également d'une grande concentration d'écoles internationales et sur les 27 000 étudiants de l'université, 17 % sont d'origine étrangère, université dont je souhaite le développement grâce à la construction de résidences universitaires et de campus qu'il faudra que le Département aide dans le cadre de la réforme des universités que le Gouvernement vient de mettre en place.

La Principauté de Monaco, important bassin d'emploi pour notre département, contribue également à notre dynamisme économique et nous avons trop souvent le tort de ne pas en tenir compte au motif qu'il s'agit d'un Etat souverain. Le chiffre d'affaires généré par les industries monégasques a représenté un montant total de 863,4 M€ dont 42,3 % proviennent de l'industrie chimique, pharmaceutique et cosmétique. Le PIB de Monaco, rendu public pour la première fois en 2007, atteint 3,5 milliards d'euros. Je veux insister sur ce point, mes chers collègues, sur 47 700 salariés travaillant en principauté, 74 % sont domiciliés en France et 8,5 % seulement en Italie. C'est vous dire si c'est une technopôle importante, notamment pour l'Est du département.

Première destination touristique de France après Paris, l'activité économique de notre département dépend largement du tourisme et notamment du tourisme d'affaires. 8,4 millions de visiteurs dont 68 % d'internationaux, 60 millions de nuitées, 717 établissements hôteliers classés, 200 manifestations professionnelles nationales et internationales, 8 palais des congrès et des expositions, une trentaine de lieux évènementiels et 500 000 congressistes par an, dont 76 % viennent de l'étranger. Cela résume l'importance de ce secteur pour notre économie, secteur qui doit cependant encore se développer.

L'aéroport Nice Côte d'Azur, premier aéroport international de France après Paris, a vu passer 10 400 000 passagers en 2007, représentant 56 % du trafic à l'international, vers 97 destinations réparties sur 29 pays du monde.

L'aéroport de Cannes-Mandelieu est, quant à lui, le deuxième aéroport d'affaires en France. Il y a quelques jours, lors du MIPIM à Cannes, les deux aéroports ont accueilli sur deux jours 328 avions d'affaires et ont manqué de place. Il a fallu dérouter quelques avions d'affaires.

L'ambition du conseil général a été également, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, de maintenir intacte l'attractivité du territoire, qu'elle soit située sur le littoral, concentrant l'essentiel de notre activité économique ou dans le moyen et le haut pays. Les Alpes-Maritimes, grâce au conseil général, ont su pleinement profiter de l'ambitieux projet lancé par le ministre de l'aménagement du territoire, Christian ESTROSI, par la loi du 23 février 2005, relative au développement des territoires ruraux et à la circulaire que vous avez signée, M. le ministre, du 15 décembre 2005, lançant les pôles d'excellence rurale.

Trois pôles ambitieux ont été labellisés dans les Alpes-Maritimes : le pôle « tourisme et technologie », le pôle « santé et technologie », le pôle « valorisation des bio-ressources », faisant de ces territoires ruraux du moyen et du haut pays des réservoirs de croissance qui contribuent à l'attractivité et au développement des Alpes-Maritimes. 29 projets sont en cours de réalisation ou d'étude.

Tout au long de ces dernières années notre assemblée, sous l'impulsion de ses Présidents, Charles GINESY puis Christian ESTROSI, de ses vice-présidents, des présidents des commissions et de l'ensemble des conseillers généraux des cantons du littoral et de la montagne, qui forment notre collectivité, a développé des politiques dont la recherche du bien-être et de la qualité de vie de nos concitoyens fut la ligne directrice. L'excellente gestion mise en place ainsi que l'importance des recettes dues aux droits de mutation, ont ainsi permis ces dernières années de développer plusieurs actions concrètes en direction de l'économie : des transports avec les bus à 1 € ; des routes avec le transfert des nationales au département ; du secteur social ; du logement et de l'accession à la propriété dont je me suis occupé ; de l'éducation et particulièrement des collèges ; de la culture avec notamment les musées départementaux et la médiathèque valléenne dont Alain FRERE s'est beaucoup occupé ; du tourisme et du sport avec la modernisation des stations de ski ; de la sécurité avec la départementalisation du SDIS.

Je souhaite quant à moi qu'une coopération plus forte, mes chers collègues, s'instaure avec le président du conseil régional afin de moderniser le trafic ferroviaire dans les vallées où il est beaucoup trop lent.

Ces missions dépassent largement les compétences obligatoires d'un département mais permettent de répondre aux attentes d'une partie de notre population qui vit ou a décidé d'aller habiter dans les vallées, comme s'en est fait l'écho notre quotidien local, vallées traditionnellement consacrées auparavant au tourisme et au pastoralisme.

Au vu de ce bilan et des grands projets en cours d'étude, telle la Plaine du Var, Eco Vallée, je pense M. le président, mes chers collègues, qu'il nous faut faire nôtre la devise du Général Jean-Baptiste Rusca, adjoint du Maréchal Masséna, laquelle devise figure sur le plafond de sa maison natale à La Brigue achetée en date du 19 février 2007 par le département

des Alpes-Maritimes, pour y réaliser un musée consacré aux campagnes de Bonaparte en Italie, devise écrite en latin « *Nihil difficile volenti* » : rien n'est difficile à celui qui veut. Voilà la devise de Rusca et je terminerai là-dessus. Merci mes amis. (*applaudissements*)

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, je vous propose maintenant de passer à l'élection du Président du Conseil général et je pose la question « Qui est candidat ? ».

**Dr FRERE** – M. le président, mes chers collègues, au nom des conseillers généraux membres du groupe Alpes-Maritimes Ensemble, j'ai l'honneur de vous proposer la candidature de Christian ESTROSI.

**Me BALARELLO** - Y a-t-il d'autres candidatures ?

**M. VICTOR** - Le groupe communiste ne présentera pas de candidat.

**M. MOTTARD** - Dans l'esprit et la philosophie du baron Pierre de Coubertin, je présente la candidature de Dominique BOY-MOTTARD.

**M. CUTURELLO** – **Au nom du groupe des élus socialistes et apparentés, nous présentons la candidature de Me Marc CONCAS. Je souhaiterais également donner quelques éléments d'appréciation sur cette candidature.**

**Me BALARELLO** - Non, pour l'instant vous ne pouvez pas.

Nous avons donc trois candidatures. Je vous rappelle, mes chers collègues, que le vote a lieu au scrutin secret. La majorité absolue requise s'établit à 27. Messieurs les huissiers, je vous demande de faire circuler l'urne et de faire signer la liste d'émargement.

*Il est procédé au vote, l'appel de chaque membre est fait par M. TABAROT.*

**Me BALARELLO** - Le dépouillement des résultats est effectué par Philippe TABAROT, assisté des services de l'assemblée. L'opposition peut demander la présence de scrutateurs. Y a-t-il une demande ? (*il n'y a pas de demande*). Tout le monde fait confiance à M. TABAROT et au service de l'assemblée. Merci.

**Résultat du vote à bulletin secret.**

Mesdames, Messieurs, je proclame le résultat des élections à la présidence du conseil général, le président étant élu jusqu'au prochain renouvellement triennal de 2011 :

Votants = 52

Suffrages exprimés = 52

Bulletins blancs = 3

Ont obtenu : Me Marc CONCAS = 6 voix

Mme BOY-MOTTARD = 2 voix

M. Christian ESTROSI = 41 voix

Je proclame élu président du conseil général des Alpes-Maritimes M. le ministre Christian ESTROSI et je l'invite à prendre place au fauteuil de la présidence. (*applaudissements*).

**M. le Président** - Mes chers collègues, à cet instant où vous venez de me renouveler votre confiance je voudrais vous adresser très sincèrement mes remerciements les plus chaleureux. Je veux que vous sachiez que je ressens la même émotion que celle que j'ai ressentie en 2003 lorsque pour la première fois j'ai été porté à la présidence du conseil général des Alpes-Maritimes ; une émotion où se mêlent à la fois enthousiasme, soif d'agir mais aussi conscience d'une si lourde responsabilité. Cinq ans après, soyez certains que cette émotion n'a pas faibli.

Au moment où s'ouvre cette nouvelle mandature, j'adresse toutes mes félicitations à ceux qui ont été élus ou réélus et qui siègent sur l'ensemble des bancs de l'échiquier politique, c en même temps que mes vœux les plus ardents de réussite dans l'exercice du mandat qui leur a été confié par nos concitoyens. c Bienvenue donc à celles et ceux qui nous rejoignent. Galanterie oblige, je commencerai par les femmes, avec :

- Mme Anne SATTONNET, conseiller général du canton de Vence (*applaudissements*).
- Mme Marie-Louise GOURDON, conseiller général du canton de Mougins (*applaudissements*).
- Bienvenue à Gérard SPINELLI, conseiller général du canton de Beausoleil (*applaudissements*).
- A David LISNARD, conseiller général du canton de Cannes-Est (*applaudissements*).
- A Antoine DAMIANI, conseiller général du canton de Carros (*applaudissements*).

Et c'était une première. En effet depuis de nombreuses années le législateur a souhaité un rééquilibrage de la présence des femmes dans chacune des assemblées de la République, notamment dans les scrutins à la proportionnelle (ceux des élections municipales dans les communes de plus de 3 500 habitants, dans les élections régionales), le processus adressant aux formations politiques des sanctions lorsque ce rééquilibrage ne se fait pas de façon

suffisamment dynamique au Parlement. Faisant preuve de beaucoup d'ingéniosité pour espérer parvenir à ce rééquilibrage sur quelques années et sans doute dans les assemblées où les femmes sont les moins représentées de notre pays, les assemblées départementales, le législateur a décidé d'associer à chaque candidat, pour la première fois, un suppléant amené à le remplacer en cas d'incident majeur ou de cumul des mandats ou autre circonstance de la vie politique, ce suppléant étant de sexe opposé. Bien évidemment dans le département des Alpes-Maritimes, hormis deux candidates qui sont parmi nous, pour tous les autres nous avons été accompagnés de candidates conseillères générales suppléantes. Je veux profiter de cette occasion en cette circonstance pour leur souhaiter la bienvenue ; je sais qu'elles sont à cette tribune du public aujourd'hui ; nous sommes heureux de savoir que sans doute, dans les années qui viennent, un certain nombre d'entre elles pourraient être amenées à siéger au sein de cet hémicycle. Qu'elles reçoivent donc nos félicitations de la part de l'assemblée départementale (*applaudissements*).

En ce jour, chacun à la place qui est la nôtre, nous allons entamer un nouveau chapitre de l'histoire de notre département. Un précédent chapitre a commencé en septembre 2003 et je remercie M. le doyen José BALARELLO d'y avoir fait quelque peu référence. Au moment de sa clôture nous pouvons regarder l'avenir, me semble-t-il, avec un peu de sérénité et beaucoup d'optimisme que je voudrais, notamment à travers le réseau Internet qui est présent parmi nous, communiquer à l'ensemble de nos concitoyens du département des Alpes-Maritimes.

Tout d'abord sur le bilan, quelques données significatives suffisent à montrer à quel point une véritable ambition collective et une éthique de l'action ont transformé et embelli un territoire qui n'est plus tout à fait le même aujourd'hui. Depuis cinq ans, grâce à une gestion rigoureuse qui s'appuie systématiquement sur une fiscalité à taux zéro et où le respect des grands équilibres maîtrise les dépenses de fonctionnement et de l'endettement, ce sont 1.385 milliard d'euros d'investissements qui ont été directement injectés dans l'économie locale, au service de la cohésion sociale et territoriale.

Quelques exemples. 600 M€ pour notre réseau routier depuis 2003, avec notamment la pénétrante du Paillon, la route départementale 6202 bis qui nous permet, depuis le 9 février dernier, de circuler de bout en bout depuis le pont Charles-Albert jusqu'à St-Isidore, ayant ainsi partagé les flux de circulation qui s'élevaient à 43 000 véhicules/jour sur la seule route départementale 6202 pour les faire passer à 21 000 d'un côté et 21 000 de l'autre, ou encore la route départementale 35 bis entre la sortie de l'autoroute à Antibes en direction de Vallauris Golfe-Juan.

Dix collèges construits, reconstruits ou réhabilités et 8 gymnases livrés pour un total de 110 M€.

50 M€ pour huit bâtiments de gendarmerie et de police.



85 M€ pour 6 000 logements aidés et 15 000 logements sociaux créés ou réhabilités, M. le doyen José BALARELLO.

30 M€ pour la recherche médicale.

Ensemble nous avons montré que l'harmonie sociale et le progrès économique étaient fille et fils de l'innovation. De fait, à travers les plans et schémas qui ont été lancés (plan de sécurité, plan de résorption des points noirs routiers, plan « collèges avenir », plan « Jeunes 06 », plan « petite enfance », contrats de plan départementaux, schéma départemental du handicap, plan seniors, schéma gérontologie, plan Alzheimer, etc...), nous avons fait de notre département, aux yeux de la France entière, une collectivité de référence reconnue pour ses performances et pour son audace, qui nous a valu la reconnaissance de deux Marianne d'or successives.

Je ne vous cacherai pas ma fierté d'avoir renforcé cette dynamique par mon action au Gouvernement de la République. Merci M. le doyen de l'avoir rappelé. Le bilan, me semble-t-il, pour notre territoire est flatteur. Voilà 30 ans que le département des Alpes-Maritimes n'avait pas été considéré à la mesure qui devait être la sienne.

Labellisation de 8 pôles de compétitivité, 3 pôles d'excellence rurale. Création de deux zones côtières intégrées du littoral. Ligne à grande vitesse validée par le conseil d'administration de Réseau ferré français lors de son conseil d'administration du mois de décembre 2005 dont les études préliminaires doivent être présentées au mois de juin prochain, nous permettant d'espérer accueillir dans le département la ligne à grande vitesse à l'horizon 2016/2017.

Contournement autoroutier souterrain de Nice, admis à l'unanimité de toutes les représentations politiques, de toutes les représentations associatives, de toutes celles et tous ceux qui sont engagés au service de la défense de notre environnement, contournement autoroutier souterrain pour les transits internationaux, qui nous permettra par là même de dégager l'autoroute de contournement actuelle pour en faire un vrai périphérique à desserte urbaine.

Tunnel de Tende. Je veux ici saluer les actions conjointes du sénateur Balarello, de Gilbert Mary et de tant d'autres. Il y a 30 ans que nous menions ce combat, pour enfin avoir une percée alpine moderne qui nous réunisse à notre sœur la province de Cuneo ou à la région du Piémont. 30 ans, là où nous sommes desservis par un tunnel qui a plus d'un siècle aujourd'hui et dont nous savons les travaux lourds qu'il a fallu engager dans le cadre du précédent contrat de plan. Il y a six mois j'ai signé avec le ministre de l'équipement, Dominique PERBEN, et en tant que ministre de l'aménagement du territoire il y a 9 mois, le document permettant, via le processus de ratification du traité par le vote du Parlement italien

et le vote du Parlement français, d'engager le chantier. C'est désormais fait ; le traité a été voté par les deux Parlements respectifs et dans le cours de l'année 2008 le chantier de ce nouveau tunnel sera lancé.

Enfin l'opération d'intérêt national de la Plaine du Var. N'en doutez pas, par le nom que nous avons décidé de lui proposer, lors de notre dernière commission permanente, « Eco Vallée », elle sera au développement économique durable ce que la Silicon Valley a été en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication pour la Californie et aux yeux du monde entier le lieu où se rassembleront les plus grands laboratoires et les plus grandes PME tournées vers la recherche et le développement, en relation avec l'université de Nice Sophia-Antipolis, un lieu d'exception Il s'agit d'un établissement public d'Etat, s'inscrivant dans la stratégie de Lisbonne, ce qui était la condition essentielle pour que nous puissions être retenus alors que nous étions en compétition avec le plateau de Saclay dans l'Essonne, en Ile-de-France.

Nous y déclinons les trois axes majeurs de la stratégie de Lisbonne : compétitivité, développement durable, innovation industrielle, dans le respect de notre environnement. Il nous appartiendra de veiller à ce que chacun de nos partenaires (à savoir le conseil général, la communauté d'agglomérations de Nice-Côte d'Azur, la communauté de communes des Coteaux d'Azur, mais également l'ensemble des communes qui ne doivent pas être écartées à un moment ou à un autre de la moindre réflexion, de la moindre contribution, de la moindre participation que ce soit), soit assuré de l'équilibre qu'ils sont en droit d'attendre de ce grand projet qui doit respecter à la fois la bio-diversité, le classement d'un site du Var en zone « Natura 2000 » protégée, l'agriculture brio que nous souhaitons développer avec la chambre d'agriculture et en même temps les zones franches urbanistiques qui doivent être innovantes pour apporter, en matière d'accueil, la mixité sociale et garantir à nos entreprises, à nos étudiants, les lieux d'accueil pour les actifs qui nous font défaut. C'est tout cela qu'il nous faudra conjuguer dans le respect d'un lieu qui, au bord de la Méditerranée, se montrera en matière d'équilibre environnemental un espace d'exception, là où nous n'avons vu au cours des 50 dernières années que des désordres s'y développer.

Autant de gages de modernité. Autant de gages de mieux-être pour nos concitoyens. Alors, forts de tous ces atouts, quelles priorités pour demain ?

La nouvelle mandature qui commence doit s'inscrire dans la continuité de ce que nous avons fait ensemble mais nous ne ferons pas l'économie d'une réflexion sur une nouvelle approche de ce que devront être nos priorités. Depuis 2003 notre forte politique d'investissement a permis de combler nos retards et de mettre les Alpes-Maritimes au diapason de la modernité. Grâce à elle notre département est aujourd'hui reconnu pour ce qu'il est, un territoire équilibré, bien équipé, porteur de progrès économique et social. Maintenant que nous

avons doté les Alpes-Maritimes d'importants équipements structurants et que d'autres seront achevés à court terme, il nous appartient peut-être de cibler différemment nos interventions. Si l'essentiel a été fait pour autant nous devons répondre aux autres légitimes besoins dans tous les domaines de compétence départementale.

Incontestablement les choix financiers ne seront pas forcément les mêmes que ceux faits depuis 2003 et il nous faudra réfléchir à d'autres critères de pertinence des aides départementales, compte tenu de notre volonté de maintenir ce qui a fait notre force, la maîtrise des grands équilibres budgétaires.

C'est l'exigence qui doit guider la nouvelle phase de notre action. Plus que jamais nous devons être tournés vers l'innovation car les défis qui nous attendent exigent l'imagination, l'audace, l'excellence et l'ambition. Je vous en propose trois : un grand défi social, un grand défi de développement économique et un grand défi écologique et de développement durable.

Avec plus de 450 M€ en ce qui concerne le défi social, les crédits en faveur de la solidarité représentent 48 % de nos dépenses de fonctionnement et le tiers de notre budget global. Je veux continuer à m'inscrire dans ce qui fait la noblesse de la politique, une volonté de placer l'homme au cœur de notre engagement.

Je veux en particulier que le conseil général soit présent à toutes les étapes de la vie de nos concitoyens, de la petite enfance jusqu'au troisième âge. Je veux développer une grande politique de santé, en particulier pour lutter contre les pathologies développées par les personnes âgées, telle que la maladie d'Alzheimer. Je veux aider les plus fragiles, notamment les azuréens en situation de handicap. Plus que jamais notre vocation première est de soulager les détreffes.

Le défi du développement économique : vous le savez le Premier Ministre a signé le décret portant création de cette opération d'intérêt national. Ce sera le levier formidable de développement économique pour les Alpes-Maritimes auquel je faisais référence. C'est une chance extraordinaire pour la Côte d'Azur. C'est une chance extraordinaire pour la France car l'Eco Vallée que nous y créerons sera la vitrine internationale de notre savoir-faire en matière de développement durable. C'est cela le formidable défi mais c'est aussi une chance, je vous le dis, pour les entreprises du monde qui verront non seulement l'occasion de profiter d'un territoire encore plus attractif mais également la possibilité de créer de nouvelles synergies entre structures de recherche et de production à haute valeur ajoutée. On sait que la Défense, dans les Hauts-de-Seine, créée il y a 30 ans, a engendré 100 000 emplois, Euro-Méditerranée à Marseille, il y a 10 ans, a créé 30 000 emplois. Je ne veux plus voir nos jeunes partir vers des entreprises, vers les universités des Etats-Unis, du Canada, du Royaume-Uni, d'Australie, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne. Je veux que ce soit une opportunité pour nous, là où nous avons une pyramide des âges difficile à gérer, avec un des taux de natalité les plus forts de

France faisant que jusqu'à 22 ou 23 ans nous avons en gestion une jeunesse à laquelle nous devons donner le meilleur de nous-mêmes et ensuite cet immense creux qui fait que la pyramide des âges ne repart qu'à l'âge de la retraite.

Nous aurons ainsi à gérer dans les 6 ans qui viennent une augmentation de la durée de vie qui est certes une chance formidable pour la qualité de vie de celles et ceux qui vivent ici et nous devons être attentifs notamment aux plus démunis. Mais je voudrais que chacune et chacun d'entre vous sur tous ces bancs ait conscience qu'au moment où nos électeurs nous ont confié la responsabilité de siéger dans cette assemblée pour les 6 ans qui viennent, ans 6 ans (je le dis sous le contrôle du doyen de la Faculté de médecine, Daniel Benchimol, nous aurons en charge une population de 10 % de plus de 85 ans en plus dans le département des Alpes-Maritimes. Comment conduire nos grandes politiques de solidarité sans dès aujourd'hui anticiper sur l'évolution de cette pyramide des âges, à la fois bien cibler des liens intergénérationnels beaucoup plus forts en développant une économie qui permettra à de jeunes cadres de trouver des emplois à forte valeur ajoutée, en créant des emplois salariés dans le public comme dans le privé dans cette tranche d'âge entre 25 et 60 ans et en même temps prendre les dispositions nécessaires aujourd'hui pour que le grand âge vive mieux dans les Alpes-Maritimes qu'ailleurs en France et dans le monde.

Enfin le défi écologique et le développement durable. J'évoquerai tout d'abord l'annulation par le Conseil d'Etat de la reconnaissance d'utilité publique de la ligne à haute tension devant relier Boute à Carros. Je salue ici M. Raymond VINCIGUERRA avec lequel nous avons si souvent débattu de ce sujet et nous partageons les mêmes positions. Je veux dire combien mon inquiétude est grande après cette annulation. Nous avons ramené brutalement tout cela à un constat initial et à la réalité basique : les Alpes-Maritimes ne produisent que 10 % de l'électricité qu'elles consomment. En favorisant depuis plusieurs années le recours aux énergies renouvelables, j'ai le sentiment que nous sommes sur la bonne voie et tout simplement dans le sens de l'histoire. Je remercie d'ailleurs le député Lionel LUCA qui fut vice-président en charge de la politique de l'écologie et du développement durable, qui m'a beaucoup accompagné dans ce domaine.

Je veux réaffirmer ma volonté qu'ensemble nous allions encore plus loin, en particulier en permettant aux nouveaux bâtiments, et notamment les nôtres (car donner des leçons aux autres c'est bien, mais se les appliquer à soi-même c'est mieux) qu'ils soient autonomes, c'est-à-dire qu'ils produisent eux-mêmes l'énergie dont ils ont besoin.

A cet égard, le nouveau collège de St-Isidore devra être le premier à avoir cette qualité et servir de référence pour d'autres bâtiments publics appelés à voir le jour ; c'est le prochain collège dans notre plan « collèges avenir » qui doit être réalisé ; les études qui ont été lancées par nos services et notre administration nous permettront de pouvoir revendiquer qu'en France

nous érigerons, avec ce collègue, le premier bâtiment 100 % autonome qui devra être la référence sur toutes nos prochaines réalisations.

Une politique de transport respectueuse du développement durable également. Nous devons accentuer cette politique. Je crois que nous avons réussi, grâce à notre action et grâce à notre pédagogie, à changer les mentalités de nos compatriotes azuréens, avec notre soutien au tramway, avec la tarification unique à 1 €. Je veux remercier sincèrement celles et ceux sur tous les bancs de cette assemblée qui sont à la tête d'autorités organisatrices de transport. Et ce n'était pas facile il y a quatre ans quand il a fallu, mon cher Louis, veiller à dire à tous ceux qui administraient leur autorité organisatrice de transport « Acceptez de perdre une part de votre pré-carré mais apportons une réponse concrète à nos concitoyens. Essayons de démontrer que ce qui est vrai à Paris avec le métro, peut être vrai avec les transports routiers dans le département des Alpes-Maritimes ».

A Paris dans le métro, lorsqu'on est à Bastille et que l'on souhaite aller au Trocadéro, on ne demande pas un ticket pour aller au Trocadéro ; on demande un ticket de métro. Donc je veux vous saluer car vous avez tous là où vous étiez, dans vos autorités, accepté que nous puissions nous parler. Même s'il y a eu des moments de tension, même s'il y a eu des moments difficiles, même si par moments nos administrations ont essayé de nous donner des conseils pour que nous n'allions pas tout à fait dans cette direction ou pas trop vite, à un moment le volontarisme politique l'a emporté. C'est bien de volontarisme politique dont je veux parler aujourd'hui, pour avoir imposé qu'au 1<sup>er</sup> janvier dernier nous ayons pu dire à tous les azuréens, à tous les usagers d'hier comme aux usagers potentiels d'aujourd'hui et de demain « désormais il n'y a plus qu'un ticket, quelle que soit la compagnie de transport que vous utilisez, à 1 €, pour aller vers n'importe quelle destination. Or il y a encore deux ans, on allait de Nice à Cannes en payant 1,60 €, de Grasse à Menton 15,80 €, de Nice à St-Etienne-de-Tinée 19,60 €. Désormais, grâce à ce volontarisme politique, et je veux que chacun d'entre vous le revendique sur quelque banc que ce soit car vous avez joué votre rôle, nous pouvons dire ensemble, l'assemblée départementale avec les responsables des autorités organisatrices de transport, à tous les usagers « vous prenez un ticket et vous allez où vous voulez, sans rupture de charge ».

Cela a démontré que cette impulsion que nous étions capables de donner dans ce domaine, nous pouvons être capables de la donner dans bien d'autres domaines encore. Bien évidemment je me tourne vers le premier vice-président de la Région en lui disant une fois de plus combien je souhaite que, par le dialogue et la concertation, nous réussissions un jour à harmoniser notre tarification entre les transports express régionaux et l'ensemble des services de transport du département des Alpes-Maritimes. Je sais que vous êtes animé par cet état d'esprit ; je sais que ce n'est pas facile mais je sais que nous pouvons sans doute compter sur notre capacité de dialogue respective pour pouvoir y parvenir un jour. Ce serait le plus beau signe à donner à l'ensemble des usagers du département des Alpes-Maritimes.

Mes chers collègues, pour nos enfants il est temps que nous fassions rimer tout cela entre liberté et responsabilité.

Nous avons donc mis en place la tarification mais aussi le co-voiturage où le conseil général, en partenariat avec un grand nombre d'entreprises, notamment de la zone de Carros, a montré l'exemple. Nous sommes passés du tout voiture à une ère de déplacements raisonnés. Il nous reste beaucoup de chemin à faire mais nous y parviendrons par ce même volontarisme.

Vous le voyez, la période qui s'ouvre sera riche et intense. Je ne doute pas que nous connaîtrons la même réussite que celle que nous pouvons revendiquer depuis cinq ans. Si nous avons réussi c'est parce que vous avez tous partagé mon approche de la vie politique, fondée sur une méthode. Cette méthode est celle du dialogue, celle de la concertation, celle du respect. Cette méthode est tout simplement celle de l'esprit d'équipe. Cette méthode est celle d'une démocratie apaisée où l'intérêt général prime sur les intérêts partisans.

Je vous le dis ce matin, mes chers collègues, on ne change pas une méthode qui gagne. Je m'y tiendrai car j'ai le recul nécessaire que confère l'expérience de ces cinq années mais que confère aussi le constat objectif d'une réussite collective qui appartient à tous sur tous les bancs de cette assemblée départementale, quelle que soit la couleur politique des uns ou des autres.

Cette méthode est aussi celle de l'équilibre, un équilibre qui fut au cœur de notre action, entre mer et montagne, entre Est et ouest. Nous avons su ensemble à la fois respecter les spécificités du territoire et en faire des forces au service d'une identité. Si aujourd'hui chaque élu du conseil général inscrit la défense légitime de son canton dans une vision globale du territoire azuréen, c'est à cela que nous le devons. Il nous appartiendra de continuer dans cette voie.

Voilà ce que je voulais vous dire en cette occasion. Je vais terminer par des propos un peu plus personnels. Tout d'abord je voudrais sincèrement remercier tous ceux qui m'ont aidé dans cette action, remercier ceux qui me font confiance aujourd'hui.

Je voudrais plus particulièrement vous dire que je suis heureux de constater aujourd'hui qu'on ne parle plus d'ouest et d'Est, qu'on ne parle plus du sud et du nord. Il y a quelquefois eu des incompréhensions avec certaines communes du département, notamment les plus grandes et la plus grande. Je veux saluer les parlementaires qui nous font l'amitié de leur présence aujourd'hui, les conseillers régionaux qui nous font également l'amitié de leur présence, un certain nombre de maires du département des Alpes-Maritimes. Bien évidemment une des plus belles satisfactions de ma vie publique aura été d'être capable en deux dimanches d'être élu d'abord lors du premier tour par les électeurs de mon canton de St-Etienne-de-Tinée, Isola, St-Dalmas-le-Selvage, à plus de 85 %. Retrouver cette confiance auprès du suffrage universel, chacun d'entre nous le sait, est ce qu'il y a de plus beau dans la vie politique.

Ma deuxième immense satisfaction est que les électeurs de la grande ville de Nice m'aient confié, ainsi qu'à l'ensemble de mes colistiers, cet honneur de pouvoir devenir demain le maire de la capitale de la Côte d'Azur.

L'état d'esprit que nous avons créé a été celui d'unifier un seul département, depuis la frontière italienne jusqu'à la barrière de l'Esterel, depuis notre sanctuaire marin jusqu'au parc national du Mercantour, même si chacune et chacun d'entre vous a la légitimité des électeurs de son canton ou de sa commune. Cet état d'esprit a été de nous dire, au delà de tous les débats idéologiques, que nous avons ensemble à défendre un même espace où nous devons placer l'homme, la femme l'enfant, au cœur de chacune de nos politiques, que c'était autour d'eux que tout le reste devait se dessiner. Nous sommes le seul territoire au cœur de l'union méditerranéenne à pouvoir revendiquer d'avoir ce territoire d'exception où les solidarités ont joué à plein dans tous les domaines, où rien n'a fait défaut à tous ceux qui ont voulu entreprendre, quelle que soit l'étiquette politique sur tous ces bancs car je respecte un élu qui a la volonté d'entreprendre pour servir l'intérêt général et le bien public.

C'est dans cet état d'esprit, au moment même où vous m'accordez votre confiance aussi largement, que je souhaite vraiment que l'on continue. Nous avons entendu ce formidable discours de notre doyen de séance, le sénateur BALARELLO qui une fois de plus nous a refait une partie de l'histoire de ce département. Nous sommes un peu les détenteurs de cet héritage, de cette communauté de destin que nous avons en charge. Chacun est élu dans son canton mais lorsque nous sommes dans cette assemblée nous sommes tout simplement des conseillers généraux des Alpes-Maritimes.

C'est cette terre que nous avons réussi à unifier où désormais on ne parle plus d'Est et d'Ouest, de rive droite et de rive gauche du Var, quel que soit l'arrondissement dans lequel nous nous trouvons. Et je veux que nous engagions aux côtés des services de l'Etat une grande réflexion ; sincèrement un arrondissement de Nice ou un arrondissement de Grasse, cela n'a plus de sens pour moi ; un TGI de Nice ou un TGI de Grasse, cela n'a plus de sens pour moi. Ceci à partir du moment où nous avons réussi à mettre des passerelles sur le Var ; à partir du moment où nous avons obtenu de l'Etat une opération d'intérêt national qui unifie à tout jamais l'ensemble du département des Alpes-Maritimes pour que nous ne soyons plus qu'un seul et même territoire, où celui de Grasse ait la fierté de pouvoir revendiquer que Menton fait partie de son patrimoine, que celui de Gorbio ait la fierté de pouvoir revendiquer que Peymeinade fait partie de son patrimoine ou que celui du Vieux-Nice ait la fierté de pouvoir revendiquer que la moindre église baroque, que la moindre chapelle, que la moindre place de village de la Vésubie, de la Tinée, de l'Esteron, du Var, du Cians ou du Paillon, fasse partie de son patrimoine. Tout cela est un patrimoine que nous avons en commun et que nous avons l'exigence de défendre.

Dès lors que nous avons réussi à bâtir cet état d'esprit, je ne sais pas combien de temps les circonstances me permettront d'être celui qui peut tenter d'être le dénominateur commun dans cette assemblée mais je veux vous dire en tout cas que je serai à la tête de ce qui est malgré tout le cœur vital de notre département.

Il y a trois ans nous avons perdu à Cannes trois GSM qui sont partis à Barcelone. Si nous nous avons la capacité, entre Cannes, Antibes, Nice, Menton et sans doute plus haut grâce à l'Opération d'intérêt national, Sophia-Antipolis, d'avoir dans notre département des surfaces d'exposition à mettre en commun, Cannes aurait toujours trois GSM et trois GSM ne seraient pas à Barcelone.

Voilà pourquoi nous devons être solidaires les uns des autres, au delà de nos appartenances politiques. Voilà pourquoi nous devons essayer, chaque fois que cela sera possible dans cette assemblée, de dépasser nos différences pour apporter chacun une contribution qui nous permettra d'atteindre définitivement cette dimension et d'être reconnus dans le monde entier comme étant le pôle de compétitivité et d'excellence le plus performant du bassin méditerranéen.

Je n'ai cessé de tendre la main à l'opposition. Je veux remercier ceux qui sont aujourd'hui ici et je n'en doute pas demain, ceux qui étaient ici hier et qui ne sont malheureusement plus parmi nous. Permettez--moi d'avoir une pensée profonde en cet instant pour quelqu'un que j'ai appris à connaître, à apprécier et à aimer, qui s'appelait Jean-François KNECHT, qui avait accepté avec mon ami Bernard ASSO de co-présider la commission d'évaluation de l'exécution des marchés publics. Je sais le chemin que nous avons fait ensemble.

Combien de fois ne m'avez-vous proposé des amendements sur tous ces bancs, amendements que nous avons intégrés ? Pour moi, je vous le dis très clairement ici à cette tribune, quand une politique de droite est bonne j'estime que nous avons à la mettre en œuvre ; quand une idée de gauche est bonne je ne vois pas pourquoi nous en priverions le développement de notre département et l'ensemble de sa population.

C'est comme cela que j'ai souhaité que nous travaillions au cours des années écoulées. C'est comme cela que je souhaite que nous continuions à relever les défis qui nous attendent pour apporter les réponses au département des Alpes-Maritimes. J'entends que ce lieu reste un lieu où nous soyons au-dessus de la mêlée. Du plus profond de mon cœur je remercie celles et ceux qui m'ont témoigné leur confiance. Je dis aux autres qu'une fois de plus je leur tendrai la main pour qu'ils soient présents dans toutes les commissions, pour qu'ils exercent des responsabilités au sein de l'assemblée départementale, sans leur demander en quoi que ce soit de se renier par rapport à leurs engagements, leurs convictions, leur idéologie, à l'engagement qui est le leur devant leurs électeurs et ceux qui leur ont donné la légitimité de siéger ici. Tant que je serai à cette présidence je veillerai à ce qu'il en soit ainsi. Le jour où il m'appartiendra de



céder cette présidence à un successeur, je veillerai avec l'ensemble de mes amis à ce que ce soit dans le même état d'esprit que cette assemblée continue à travailler.

Mes amis, aujourd'hui mettons-nous de suite au travail (*applaudissements*).

Monsieur CUTURELLO, je vous donne la parole.

**M. CUTURELLO – Merci M. le président. M. le président, mes chers collègues, je souhaite, au nom du groupe des élus socialistes et apparentés, la bienvenue aux nouveaux arrivants et les félicite pour leur élection.**

**Notre groupe a l'immense plaisir de garder en son sein Marc CONCAS qui conserve brillamment son canton. La défense des valeurs de justice sociale et de progrès qui sont les nôtres, alliée à une action de proximité efficace que notre collègue a menée tout au long de son mandat, ont été reconnues sur le terrain. Sa victoire est pour nous une réelle fierté. Elle prouve que l'on ne peut décréter aucun droit de préemption électorale et sanctionne une forme d'arrogance détestable.**

**Nous sommes également particulièrement heureux d'accueillir dans notre groupe Marie-Louise GOURDON et Antoine DAMIANI, qui sont tous deux les représentants de ce que la Gauche a de meilleur à apporter à nos concitoyens dans les communes qu'elle dirige. Une mention particulière pour Marie-Louise GOURDON dont le succès souligne avec force que désormais les citoyens sont de moins en moins prêts à se laisser imposer des décisions contraires à la conception qu'ils ont du développement de leur territoire.**

**Ainsi renforcé, notre groupe compte donc six conseillers, avec Patrick ALLEMAND, Marc CONCAS, Antoine DAMIANI, Marie-Louise GOURDON, J.R. VINCIGUERRA et moi-même. Forts de ces succès, clairement dans l'opposition, nous continuerons avec une énergie renouvelée à défendre dans cet hémicycle les orientations et le mandat que nous ont confié nos concitoyens.**

**Un mot, pardonnez-moi, sur la situation nationale. Ces élections se sont déroulées dans un contexte national qui a été marqué par une sanction claire et nette de la politique du Gouvernement et du Président de la République que vous soutenez. Cette sanction sévère n'est pas adressée seulement à la débauche de paillettes qui a fait le miel des magazines d'ordinaire réservés à d'autres acteurs. Elle concerne surtout les questions de fond qui touchent à la vie quotidienne des français et singulièrement des plus modestes, aspirés chaque jour un peu plus vers la précarité.**

**Le pouvoir d'achat continue de baisser. Les salaires stagnent, les retraites aussi. Les prix des produits de première nécessité se sont envolés ; les prix des logements et des loyers ont explosé. A tout cela vous avez ajouté les franchises médicales.**

Dans ces conditions, pour un nombre de plus en plus important de français, leur vie quotidienne est devenue une réelle souffrance et certains de nos plus anciens en sont réduits à ne plus pouvoir prendre qu'un seul repas par jour. Et cela dans la cinquième puissance économique mondiale. C'est indigne.

On nous avait expliqué qu'il suffisait de baisser l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune, d'immoler quelques mesures sociales majeures et de faire quelques incantations pour que la divine croissance arrive et sauve la France. Le Président de la République n'avait-il d'ailleurs pas déclaré (je le cite) « *qu'il irait chercher la croissance avec les dents s'il le fallait* ». Vu l'état de la situation économique de notre pays, malgré l'appétit qu'on lui connaît, nous sommes en droit de penser que sa seule volonté ne suffira pas.

Pour en revenir à l'ordre du jour de notre assemblée, c'est-à-dire à l'élection du président, je dois vous faire part de notre stupéfaction en voyant le président sortant être à nouveau candidat, alors que dès demain matin il va être également candidat au poste de maire de Nice, cumul interdit par la loi. Bien sûr nous savons que, grâce à des recours parfois opportuns, l'élection municipale n'étant pas définitivement acquise, cette manœuvre est possible. La lettre de la loi est formellement respectée mais l'esprit en est particulièrement malmené. Ce n'est pas illégal mais c'est inédit. Jamais personne avant vous, M. le président, n'avait osé tel subterfuge. C'est une première.

La réputation de notre département déjà ternie va souffrir une fois de plus. Cette action destinée à gagner du temps ne vous honore pas. Ce spectacle des chaises musicales montre, s'il le fallait encore, que votre seul souci est d'accaparer tous les pouvoirs au mépris de l'esprit de la loi, bafouant ainsi la plus élémentaire des démocraties.

Ce tour de passe-passe, chacun l'a bien compris, est sans doute dû au score étriqué obtenu par l'UMP à Nice, qui a certainement contribué à renforcer le climat de sérénité au sein de la majorité départementale. Mais il est dû aussi à l'échec du candidat de l'UMP dans le premier canton, prématurément présenté comme le futur Président de notre assemblée. Comme on le dit, il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Cependant, malgré cette initiative contestable, nous avons fait une proposition de candidature à la présidence de notre assemblée qui aurait mérité d'être étudiée avec sérieux. Nous avons tous entendu dans les médias et lu dans les gazettes que vous souhaitiez que le futur conseiller général du premier canton de Nice soit élu président du conseil général. Nous partageons pleinement votre analyse et en conséquence c'est la candidature de Marc CONCAS, conseiller général du premier canton de Nice, que nous avons eu l'honneur de proposer à la présidence de notre assemblée. Il est dommage que

**vous n'avez pas été logique avec vous-même mais la candidature est toujours là et elle est sérieuse.**

**M. le Président** - Qui d'autre demande la parole ?

**M. VICTOR** – Merci M. le président. Le moment de surprise passé, je ne sais pas s'il faut dire M. le président au passé, M. le président au présent. En effet nous aussi avons eu de ce point de vue un moment de surprise.

M. le Président, mes chères et chers collègues, Mesdames, Messieurs, au lendemain de cette période politique écoulée avec les élections municipales et cantonales, il appartient à chacun d'entre nous d'en apprécier les résultats et de se disposer pour l'avenir dans l'intérêt bien compris de nos populations, de leurs communes et de notre département.

Dix mois après l'installation, dans des accents de triomphe d'un nouveau Président de la République et d'une confortable majorité à l'assemblée nationale, certains pensaient que le renouvellement des conseils municipaux, de la moitié de l'assemblée départementale ne serait que simple formalité, venant confirmer la volonté exprimée en mai et juin derniers. Il n'en a rien été, bien au contraire. Un vent fort de contestation et de sanction s'est exprimé dans tout le pays. Notre département, dont on aurait pu penser qu'il serait épargné dans le cadre actuel du rapport des forces, a su lui aussi manifester son légitime mécontentement. De nombreuses ambitions électorales se sont trouvées particulièrement amenuisées. Je pense notamment à notre ville capitale du département, quand parallèlement plusieurs membres de votre majorité ont dû abandonner leur siège à Cannes, Mougins ou Beausoleil, d'autres passer cette fois-ci par un second tour ou alors se voir recalés par le conseiller général sortant.

Il y a là un message très clair qui a été adressé à votre majorité départementale et nationale. Il ne s'agit nullement d'un coup de sang de l'électorat mais du refus de ce que vous appelez des réformes que vous prétendez abusivement inéluctables. Le refus des coups portés aux retraites, à la protection sociale, à la suppression de milliers de postes dans l'Education nationale, aux fermetures de classes dont la presse locale aujourd'hui nous fait écho. Le refus du non-respect des promesses en matière de pouvoir d'achat quand 15 milliards d'euros de cadeaux sont effectués au même moment pour les plus fortunés de notre pays, avec le « bouclier fiscal ».

A l'indécence des mesures gouvernementales prises il y a celle d'une gouvernance élyséenne où la provocation de la forme est en conformité avec le fond d'une politique.

Depuis dimanche soir, nous ne cessons d'entendre que la débâcle enregistrée ne saurait en rien modifier la poursuite et même l'aggravation de la politique qui a occasionné tant de dégâts depuis dix mois. Est-il acceptable, quand on se prétend une démocratie, de persévérer

non pas dans l'erreur mais dans une politique délibérée qui, par les difficultés croissantes qu'elle induit pour nos concitoyens, suscite un tel rejet ? Et que nous réserve de plus l'avenir quand, de toutes parts, nous entendons : plan de rigueur, fermetures d'entreprises (à l'exemple des 54 salariés de trois restaurants de Cap 3000 qui à cet instant même manifestent dans St-Laurent-du-Var), amenuisement de la fonction publique et démantèlement des services publics ?

Qui sème le vent, récolte la tempête. Le grain de dimanche dernier a été particulièrement violent et explicite politiquement.

En ce qui nous concerne dans ce département, contrairement aux annonces de ceux qui voyaient la disparition de ce que certains appellent le « communisme municipal », après avoir lancé il y a sept ans des OPA sur Drap et Gattières, tout le monde aura constaté la réélection renforcée d'équipes municipales qui seront autant d'appuis de résistance à la politique gouvernementale, ainsi que les résultats encourageants enregistrés par les candidatures communistes dans de nombreux cantons.

Bien sûr, par des jeux politiques condamnables, à gauche comme à droite, nous avons perdu des positions à Menton, Vence, Cannes et Carros où là les ambitions personnelles et les pratiques clientélistes ont prévalu sur l'intérêt des populations que Marius Papi avait su, lui, faire primer durant 20 années.

Aussi maintenant, avec Francis TUJAGUE, brillamment réélu dans son canton et sa commune de Contes, avec Noël ALBIN que son village vient de renforcer, nous allons prolonger les combats engagés par notre groupe et qui demeurent plus que jamais d'actualité.

Nous persisterons à faire du logement et du logement social en particulier notre première priorité. Permettez-moi, M. le président, de regretter que dans vos derniers propos, même pas le mot de logement ou de logement social n'ait été prononcé, alors que tout le monde sait bien qu'il s'agit d'une des premières questions dont il faut s'occuper dans ce département. Récemment encore la presse faisait état du refus de nombreux fonctionnaires de venir s'installer dans notre département. Ainsi que nous l'avons proposé, nous attendons toujours des mesures concrètes d'incitation financière pour les communes qui se lanceront dans des programmes de logement social. L'accord de principe de l'ancienne présidence semblait acquis ; nous en attendons toujours les effets précis.

Comme sur notre proposition d'affecter la croissance des droits de mutation au logement social.

Nous continuerons d'alerter sur la fragilité structurelle que représente pour les finances départementales le poids des recettes dues en grande partie à la spéculation foncière et

immobilière. Celle-ci trouvera forcément des limites dans un temps plus ou moins bref, qui viendront handicaper notre budget et nos projets, face aux encours auxquels il nous faudra faire face.

Nous ne cesserons de contester les transferts de charges de l'Etat aux collectivités territoriales sans les accompagnements financiers correspondants. Cela est vrai notamment pour les routes, l'APA, le handicap, les collèges avec leurs personnels, le RMI-RSA, etc.

Concernant notre responsabilité pour les collèges, alors qu'une petite pause apparaît dans la croissance des effectifs, n'y a-t-il pas là une occasion unique de rattraper un retard qualitatif avéré pour des établissements à 700 élèves partout, de petits internats, avec un plan de réserves foncières, alors que s'élaborent les plans locaux d'urbanisme ? Et que dire d'une politique de restriction de moyens budgétaires et humains qui soulève la contestation vive et unanime de la communauté éducative ?

Pour la jeunesse et dans nos compétences premières, nous poursuivrons avec nos propositions concrètes et précises sur la prévention spécialisée. Tout d'abord nous entendons réaffirmer la primauté d'un travail de pédagogie et d'accompagnement social sur celui parfois nécessaire de répression. Pour cela, les moyens doivent être augmentés en cohérence avec les propositions que nous avons formulées sur les zones couvertes, le nombre d'éducateurs et les publics concernés. Je rappelle en premier lieu celle de la nécessité de la tenue d'assises départementales de la prévention spécialisée.

Pour le handicap, pour les personnes âgées et les structures d'accueil public attendues depuis fort longtemps, sachons là aussi prendre des mesures incitatives financières afin de soutenir plus fortement des projets communaux ou cantonaux qui puissent améliorer les capacités d'accueil départementales.

Enfin, en ce qui concerne l'OIN, l'opération d'intérêt national appelée dorénavant « Eco Vallée », j'ai entendu vos derniers propos, M. le président, tout à l'heure. Permettez-moi d'évoquer une crainte : il ne faudrait pas effectivement que les moyens nécessaires à la réalisation et à la réussite de cette opération d'intérêt national viennent grever éventuellement la satisfaction des besoins de proximité que nos populations attendent. Il faudrait qu'il y ait un bon équilibre de ce que nous mettrons dans la bourse pour réaliser ces projets. En même temps nous voulons renouveler nos propositions de la dernière commission permanente, même si déjà nous avons statué de ce point de vue. L'OIN est une question trop importante pour que par exemple l'ensemble des groupes de notre assemblée ne puisse être représenté, que l'ensemble des maires concernés par le périmètre ne puisse siéger dans la commission. Il semblait qu'à ce niveau vous aviez retenu positivement ce point de vue. Pareillement en ce qui concerne la chambre d'agriculture, puisqu'il s'agit de la vallée du Var, qu'un siège lui soit réservé.

Enfin, toujours quant à la question du foncier sur cet espace, lorsqu'on connaît les appétits affairistes sur les deux rives du Var, la maîtrise du foncier, son coût deviennent un enjeu majeur pour un aménagement raisonnable et cohérent. Cela implique donc des mesures empêchant toute spéculation.

Ces quelques rappels de notre activité et engagements passés, présents et à venir confirment notre volonté de poursuivre dans notre rôle d'opposition constructive au service de nos populations.

Même à trois présentement, nous continuerons avec l'efficacité et la détermination que vous savez nous reconnaître.

**M. le Président** - Mme BOY-MOTTARD, vous avez la parole.

**Mme BOY-MOTTARD** – Merci M. le Président. Un mot tout d'abord pour expliquer la situation un peu singulière qui m'a conduite à présenter une candidature à cette présidence, sous les auspices, comme l'a rappelé Patrick, du baron Pierre de Coubertin, tant il est vrai que l'important est de participer. En effet, n'étant pas victime du syndrome de Stockholm, il nous était difficile de voter pour le candidat de notre famille politique. Aussi, pour éviter toute spéculation, toute instrumentalisation, il nous a semblé plus simple de présenter une candidature ; nous l'avons fait avec une grande humilité mais néanmoins avec beaucoup de conviction.

En effet l'élection du président du conseil général est l'occasion de réaffirmer un certain nombre de principes qui nous semblent nécessaires pour que la politique de notre institution soit la plus conforme possible à l'idée que nous nous faisons de l'intérêt général. Rien de très nouveau dont je vais parler ici mais des choses auxquelles nous tenons.

Le budget du conseil général des Alpes-Maritimes est un budget important. On peut faire beaucoup pour nos concitoyens. Mais ce budget n'est pas non plus extensible à l'infini. C'est pourquoi nous voulons insister particulièrement sur quelques rééquilibrages qui demandent un certain volontarisme politique et la remise en cause de certains dogmes mais qui nous semblent indispensables.

L'affirmation claire d'une priorité en faveur de la zone littorale tout d'abord. L'arrière-pays a largement bénéficié de la sollicitude de notre assemblée ; le temps est peut-être venu de porter davantage l'effort sur les zones urbaines. Un rééquilibrage permettrait par exemple d'accentuer l'effort en matière de logements. Même si cette question ne fait pas partie des compétences obligatoires du conseil général, la gravité du problème est telle que toutes les collectivités doivent effectivement se mobiliser et la nôtre a une raison plus particulière de le faire puisque l'essentiel du problème en la matière vient de la spéculation foncière. Puisque

cette même spéculation fait rentrer beaucoup d'argent dans les caisses de notre département, il nous semblerait logique, comme nous avons eu l'occasion de le rappeler à plusieurs reprises, qu'une part conséquente des droits de mutation soit affectée à la construction de nouveaux logements.

Rééquilibrage toujours sur la question du logement, et je ne vais pas vous étonner, entre l'aide à la location et l'aide à l'accession à la propriété. Contrairement à ce qui m'a été souvent rétorqué quand je suis intervenue sur cette question, je l'affirme ici haut et fort, non je ne suis pas contre la propriété privée. Il n'en demeure pas moins qu'il existe des priorités et qu'à trop vouloir aider les uns, ceux qui peuvent accéder à la propriété, on aide moins les autres, ceux qui n'ont d'autre choix que d'accéder à un logement locatif. Je ne doute pas que le maire de Nice qui s'est engagé sur le développement du logement, notamment du logement social pendant sa campagne, saura convaincre le Président du conseil général de lui apporter son aide !

Dans le domaine de l'action sociale, et nous sommes là au cœur de nos compétences, il est indispensable d'accentuer l'effort en faveur des populations qui ont le plus besoin de notre soutien. Je pense par exemple aux personnes en situation de handicap. Certes la MDPH a été mise en place rapidement dans les Alpes-Maritimes mais on constate encore ici ou là des ratés auxquels il faudrait apporter des solutions au plus tôt. J'ai eu l'occasion de le signaler encore récemment, lors de la commission exécutive de la MDPH.

S'agissant de la scolarisation des enfants en situation de handicap, il nous faut accentuer l'effort afin d'assurer au mieux leur accueil en milieu ordinaire. L'Inspection académique a prévu, je l'ai noté il y a peu de temps avec satisfaction, de nommer deux nouveaux enseignants référents. Il en aurait fallu davantage mais en ces périodes de réduction de postes dans l'Education nationale, j'ai bien le sentiment qu'il va falloir s'en contenter. Je salue d'ailleurs au passage le mouvement des personnels de l'Education nationale qui se battent pour la sauvegarde de notre service public de l'Education.

Donc deux postes d'enseignants référents en plus. Nous avons créé 35 postes supplémentaires d'auxiliaires de vie scolaire. Cela répondait à une demande que nous avons plusieurs fois formulée. Mais nul doute qu'il faudra aller encore plus loin et je pense notamment à la formation de ces personnels car je ne suis pas sûre que ce que nous avons prévu soit suffisant. Sans doute conviendrait-il, mais cela dépend bien sûr de l'Etat, de créer un véritable métier d'assistant de vie scolaire, fait pour durer, sanctionné par un vrai diplôme. En attendant, améliorons ce qui peut l'être et qui dépend de nous.

Parmi les populations qui ont le plus besoin de notre soutien il y a aussi, d'autres l'ont signalé avant moi, les personnes âgées. Nos sociétés sont confrontées au vieillissement de leurs populations et nous devons continuer à nous battre pour que leur soient proposées les

meilleures conditions d'existence possibles, que ce soit en matière de maintien à domicile ou en matière d'accueil dans les EHPAD.

Je ne désespère pas d'obtenir une modification des coefficients qui ont été retenus par notre assemblée pour définir les priorités en la matière, afin que soient réellement privilégiées les créations de lits en zone littorale, habilités à l'aide sociale. Augmentons encore le pourcentage de lits accessibles à tous avant de donner une autorisation. Il n'est pas normal que nos anciens soient exilés dans des maisons de retraite du haut-pays, exil conduisant à un isolement qui, la société étant ce qu'elle est, se transforme vite en solitude.

Enfin, de l'autre côté de la pyramide des âges, l'enfance, l'enfance et sa protection. L'efficacité de la loi du 5 mars 2007 qui améliore cette protection en privilégiant la prévention dépend, pour l'essentiel, des mesures qui sont adoptées par les conseils généraux pour son application. J'avais eu l'occasion de souligner en son temps la faiblesse du dispositif prévu par notre collectivité.

Il y a encore beaucoup à faire pour améliorer les actions de prévention pré et post-natale ; on a besoin de sages-femmes, de psychologues, de puéricultrices. Beaucoup d'efforts sont à faire en matière de dépistage des troubles d'ordre physique, sensoriel. L'apprentissage en maternelle. On a besoin de médecins, d'infirmières. De façon générale, nous devons enfin donner à l'action sociale des moyens en personnels.

Intervenir fortement en matière d'aménagement du territoire. On reparlera bien sûr de l'OIN dans la plaine du Var, en matière de développement économique, en matière d'environnement, de développement durable, de politique de la ville. Tout cela relève aussi bien sûr de notre responsabilité.

Avoir un discours fort sur la culture, sur le sport, sur le tourisme est également une nécessité.

Mais nous concentrer sur le noyau dur de nos compétences est à mon sens un devoir. Parmi ces compétences il y a bien sûr les collèges ; malgré les progrès beaucoup reste à faire. Mais il y a surtout, et j'insisterai particulièrement pendant ces années de mandat sur cette question, le social. C'est la mission essentielle de notre collectivité. Les actions que nous pouvons mener en la matière ne sont pas forcément les plus spectaculaires mais j'ai la faiblesse de penser qu'elles sont les plus utiles à nos concitoyens. C'est pour cela qu'il faut concentrer nos moyens et notre énergie dans ce domaine.

Ma candidature, bien sûr, mais je ne l'attendais pas, ne m'a pas permis d'accéder aux plus hautes responsabilités au sein de cette assemblée. Je m'en console en pensant avoir



contribué à la réflexion commune par l'affirmation de ces quelques vérités. Je vous remercie de votre attention.

**M. le Président** – Je vous remercie et naturellement je vais répondre à nos trois orateurs.

M. CUTURELLO, il y a des circonstances dans la vie où chacun doit faire preuve de modestie et d'humilité. Je sais que cela ne fait pas partie de vos qualités premières et vous l'avez toujours démontré dans votre comportement politique, avec l'excès, l'arrogance qui font partie de votre personnalité quotidienne, votre suffisance. Là où j'ai essayé de donner beaucoup de hauteur à ce débat, la manière dont vous essayez de faire parler les chiffres pour venir ici en triomphant, à aucun moment je ne l'ai évoqué. D'abord parce que j'estime que chacun a triomphé dans son canton et si je fais un petit calcul nous sommes tout de même plus nombreux dans notre camp à avoir triomphé dans nos cantons que dans le vôtre.

Il se trouve que c'est la première fois depuis 12 ans, M. CUTURELLO, que notre majorité départementale ne perd aucun canton sur votre formation politique ou sur vos amis à Nice ; c'est-à-dire que nous avons enrayé la spirale de l'échec. Vous avez revendiqué un triomphe exubérant quelque part, comme si c'était un exploit qu'un conseiller général sortant réussisse à se faire réélire, surtout lorsque je lis sa profession de foi, tout ce qui est revendiqué est la politique du président du conseil général. Cela prouve en tout cas que se faire élire sous vos couleurs avec mon programme ce n'est pas trop mal ! Cela aide un peu.

Pour le reste, il y a des moments où il faut se faire discret tout de même. Vous avez perdu, ce qui était un très beau résultat en 2001, dans la capitale de la Côte d'Azur, avec 3 000 voix de retard ; vous perdez cette fois-ci avec 10 500 voix de retard. Je n'ai pas l'impression que ce soit un grand succès pour vous.

Alors que je n'ai cherché à aucun moment à rentrer dans ce débat, vous avez tenu absolument à rentrer dedans, à aborder un contexte national et à le mélanger avec un contexte départemental où j'ai essayé d'expliquer, une fois de plus, comment j'entendais faire vivre cette assemblée. C'est votre tempérament ; on ne vous changera pas. Nous vous y laisserons et vous continuerez à vous enfoncer, séance après séance, comme vous n'avez cessé de le faire ici dans cette assemblée. C'est dommage. Si j'étais dans votre groupe, vous n'auriez pas été mon choix. J'ai l'impression qu'il y a des hommes et des femmes de plus grande qualité.

**M.CUTURELLO\_- J'en suis flatté.**

**M. le Président** – Mais peut-être finiront-ils par se lasser de votre discours, comprenant que vous les tirez par le bas toujours un peu plus.

M. VICTOR, je veux vous dire que j'apprécie une fois de plus votre propos très constructif. Vous êtes rentré dans le vif du sujet. vous avez évoqué très succinctement le

contexte national et c'est votre rôle comme c'était le rôle du groupe socialiste. Il y a un couplet à faire sur la situation nationale ; vous l'avez fait ; je n'y réponds pas car je ne suis pas ici à une tribune nationale ; cela ne présente pas d'intérêt. Mais je suis fier dans les valeurs que nous défendons avec nos amis, au plan national, que ce soit malgré tout celles qui l'emportent et qui triomphent dans le département des Alpes-Maritimes. Quand on est à 42 conseillers généraux sortants sur 52, c'est tout de même plus compliqué de ressortir quasiment avec le même nombre, 41, que de ne pas baisser plus. Lorsque je regarde la carte de France je reconnais avec modestie qu'une grande partie de nos amis a beaucoup perdu là où nous n'avons rien perdu, ce qui démontre que quelque part les électeurs du département des Alpes-Maritimes ont le sentiment que les politiques départementales que nous avons portées, plaçant l'homme au cœur de nos politiques, sont celles qui ont été reconnues comme les plus performantes.

M. VICTOR, vous êtes rentré dans un certain nombre de sujets. Comme à votre habitude vous avez fait des propositions pour vos souhaits sur les débats à venir. Ce sont des voies qui m'intéressent et comme je l'ai fait par le passé, sans tabous, ces débats je les aborderai avec vous et chaque fois, comme j'ai pu le dire avant, que vous aurez des propositions concrètes à faire, nous les intégrerons dans nos politiques départementales.

Nous avons peut-être un petit désaccord qui est récurrent entre nous sur le transfert de l'Etat sur les routes départementales. Franchement je n'ai pas le sentiment que tous ceux qui se rendent depuis quelques mois en 12 minutes de la Promenade des Anglais jusqu'à la Pointe de Contes ou tous ceux qui ne font plus une heure de queue le matin au pont de La Manda aux heures de pointe et une heure le soir pour rentrer chez eux, qui ont ainsi gagné une heure et demie par jour à passer en famille, se plaignent beaucoup de ces transferts. Je pense qu'ils sont plutôt heureux, qu'ils nous en sont reconnaissants et ils nous l'ont témoigné à cette occasion.

Oui, vous avez rappelé que certains d'entre vous avaient été brillamment réélus. Ils l'ont été et je salue leur réélection, notamment dans la vallée du Paillon. Mais je crois que nous avons bien travaillé ensemble dans la vallée du Paillon, Francis TUJAGUE ; nous nous sommes toujours mis d'accord.

Quand je vois des hommes et des femmes, quelles que soient leurs origines politiques, qui font du bon travail, qui se donnent du mal et qui ont des résultats, je veille à les accompagner et à les aider. Vous savez que je ne vous ai jamais fait défaut. Je m'engage aujourd'hui, tant que l'on continuera comme cela, à ne jamais vous faire défaut, même si mon camp politique me reprochait demain, pour des raisons idéologiques (mais peut-être chez nous sommes-nous un peu moins idéologiques) de le faire un peu trop. Quand il s'agit de construire une gendarmerie, quand il s'agit de construire un centre de secours, quand il s'agit de construire une école, quand il s'agit de construire un collège, quand il s'agit de construire un gymnase, avec l'aide du conseil général des Alpes-Maritimes, l'étiquette de l'élu qui a la

légitimité de ses électeurs n'a aucune importance pour moi. Ce que je veux c'est que les enfants, les hommes et les femmes qui vivent sur un territoire dont j'ai la charge et dont vous avez la charge, puissent s'épanouir, puissent grandir ensemble, dans un véritable esprit d'équité et d'égalité des chances.

Il y a quelques années vous n'étiez pas forcément traités comme cela. Depuis que je suis là, c'est ainsi que j'ai considéré les choses. Sachez que j'entends continuer sur la même voie et que tant que vous aussi vous aurez la volonté de mettre toute votre détermination à travailler dans cette voie, je serai là pour accompagner, non pas forcément l' élu, mais des hommes et des femmes qui ont le droit d'attendre, parce que ce sont des contribuables du département comme tous les autres contribuables, que leur assemblée départementale soit à leurs côtés.

Vous avez parlé de l'OIN, avec votre inquiétude et je comprends qu'on puisse la nourrir, qu'elle grève les projets de proximité. Vous savez combien pour moi la proximité est un sujet important. Il faut d'abord que l'on s'occupe du quotidien de nos concitoyens. Mais je vois bien aussi que si un territoire ne produit pas de richesses, ne produit pas d'emplois, n'a pas de développement économique, on rend plus malheureux les citoyens dont on a la charge parce qu'on n'a pas les moyens d'apporter des réponses à leurs demandes quotidiennes. Tant d'autres départements et régions de France, au delà de toutes les appartenances politiques, ont souvent réussi à nous battre, à nous dépasser car ils étaient capables intelligemment de fédérer leurs énergies autour d'un grand projet ; j'ai vu dans mon tour de France tellement de pôles de compétitivité qui ont su dépasser tout cela, pour devenir les meilleurs. Dans tous ces départements, tous ces territoires, on a multiplié la création d'emplois, on a multiplié la création de richesses, on a multiplié les opportunités en matière de cohésion sociale et économique ; en même temps on a laissé moins de malheureux sur le bord du chemin.

L'OIN est un établissement d'Etat. S'il n'était pas un établissement d'Etat nous n'aurions pas les soutiens de l'Etat que nous aurons. C'est un établissement d'Etat dont le projet que nous avons déposé s'inscrit dans la stratégie de Lisbonne. Ceci amènera et exigera que nous ayons en même temps les soutiens européens que nous n'aurions pas eus si nous ne nous étions pas inscrits dans cette stratégie. Je veux vous dire ceci et j'étais le premier à l'affirmer, cela faisait suite à une longue conversation que nous avons déjà eue ensemble. Je serai attentif à ce que chaque maire qui a la légitimité au nom de sa population puisse participer à ce projet d'avenir pour que ce ne soit pas un projet qui se fasse contre nos populations mais qui se fasse avec nos populations.

Quand je passe, depuis le 9 février dernier, par le pont Charles-Albert et après avoir traversé l'Esteron (mon cher Pierre-Guy MORANI, ou cher Antoine DAMIANI ou cher Lionnel LUCA), quand je vois près de ce lac du Broc ces familles, ces gamins qui empruntent la piste cyclable, quand je vois en même temps, en ce lieu qui n'est qu'un tas de cailloux et de

terre qui à première vue n'a rien de très affriolant, tant de promeneurs qu'on n'aurait jamais vus il y a quelques années et quand je vois que nous avons terminé les études, au sein de l'assemblée départementale, du grand Parc départemental que nous entendons faire (auquel vous serez bien évidemment associés sur les quelques choix d'arbitrage qu'il faudra rendre ; il doit y avoir des milliers de plantations, on va faire des guinguettes, des activités nautiques, de pisciculture, des parcours de santé, un grand parc populaire), je me dis déjà que rien que du fait d'avoir réussi à faire passer cette route et cette piste cyclable, nous avons réussi à générer un effet qui légitime par avance, au cœur de l'Eco Vallée, ce grand parc départemental écologique que nous allons faire là-bas.

On voit bien, M. VICTOR, que ce choix de l'OIN est celui qui va nous permettre de générer justement cette proximité aussi à laquelle vous faites appel.

M'adressant maintenant à Mme BOY-MOTTARD, je lui dirai tout d'abord que j'ai apprécié ses propos. Nous avons souvent débattu ensemble. Là aussi vous avez été très constructive ; nous avons des divergences de vues sur le logement. D'ailleurs cela me permet de dire à M. VICTOR qui relevait que je n'avais pas parlé de logement tout à l'heure, que j'avais rappelé notre bilan : 85 M€ pour 6 000 logements aidés et 15 000 logements sociaux créés ou réhabilités. J'en ai parlé mais peut-être ne l'aviez-vous pas entendu. Mme BOY-MOTTARD, vous avez parlé de la nécessité de rééquilibrage, de logements, de culture. Votre candidature était très respectable d'ailleurs, je le dis car elle permet d'exprimer votre différence, votre positionnement qui m'intéresse beaucoup ; en effet plus vous saurez apporter des contributions complémentaires, plus cette assemblée vivra, bien évidemment.

Sur la culture j'ai eu souvent des échanges avec Patrick MOTTARD, j'ai intégré certaines de ses propositions parce qu'il a une grande vision sur ce sujet qui me passionne et qui doit prendre une place plus importante encore. Je vous invite à aller à « 06 En Scène » à partir de demain, samedi, dimanche, lundi, à Acropolis où avec Alain FRERE, pour la troisième année consécutive, nous allons faire quelque chose de formidable, de démocratique, ouvert gratuitement à tout le monde. En effet ma vision de la culture est une vision démocratique de la culture qui doit s'ouvrir à tous et doit générer des vocations auprès de toutes les générations. Je sais que vous êtes dans le même état d'esprit. Vous avez des contributions à faire.

Vous demandez au président du conseil général d'apporter son aide au maire de Nice. J'ai essayé de le faire par le passé ; quelquefois il m'a bloqué en matière de logements. Je voyais son adjointe à la politique du logement qui venait me demander des choses, se battre pour un grand projet pour l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et le même maire de Nice qui s'y opposait. Ce n'était pas facile pour elle ni pour moi. Qu'est-ce que nous avons fait ? Nous nous sommes battus de toutes nos forces et avons dit « Ils ne veulent pas ; nous allons faire, nous. » « La Région ne veut pas, nous allons faire, nous ».

Il y a quelques semaines, nous étions à cette tribune avec Mme Christine BOUTIN, ministre du logement, pour signer, mes amis, un plan avec l'Agence nationale de la rénovation urbaine pour Las Planas, Pasteur, Les Moulins, Bon voyage, de 93 M€ de la part de l'Etat, ce qui amène le conseil général des Alpes-Maritimes, José BALARELLO, à apporter 93 M€. Ceci va générer sur les quatre ans qui viennent à Nice 450 M€ d'effet levier sur ces programmes de réhabilitation de logements sociaux.

Par avance et par anticipation, Mme BOY-MOTTARD, vous avez désormais la réponse définitive. Oui le président du conseil général va vraiment, pour la première fois, pouvoir aider le maire de Nice à apporter une réponse au rêve qui était le vôtre. Vous l'avez rêvé, je vais le faire.

Je veux terminer mon propos en vous rappelant notre but ici et je vous en supplie, ne parlez plus de rééquilibrage. Le rééquilibrage, je l'ai fait. Dans cette assemblée il y a tellement de sensibilités. En haut des tribunes je vois des maires de villages de 60 habitants. Savez-vous ce qu'est gérer une commune de 60 habitants, sans moyens, où l'on doit se partager quelquefois pour trois communes, un secrétaire de mairie, où on fait soi-même des tâches que font dans nos grandes villes les employés municipaux ? Nous devons ici être le lieu de la solidarité. Malheureusement notre département n'y est jamais parvenu.

Je vous invite aussi tous demain à midi, à St-Etienne-de-Tinée Auron dans mon canton. Pour la première fois depuis 70 ans, nous accueillons les championnats de France de ski. C'est une belle reconnaissance. L'année dernière c'était à Val d'Isère. Auron après Val d'Isère, ce n'est pas mal. A une heure d'un aéroport international, au bord de la Baie des anges. Valberg, La Colmiane, Roubion, Auron, Isola 2000, c'est le terrain de sport des niçois, des antibois, des cannois, des mentonnais, de toute la population du département des Alpes-Maritimes. On m'annonce des milliers de personnes qui vont aller là-bas, sur la troisième piste de descente de France que nous avons fait homologuer par la Fédération internationale de ski l'été dernier. 780 mètres de dénivelé. 3 200 kilomètres de tracé, que l'on va descendre à plus de 130 km/heure de moyenne. Après St-Gervais et Val d'Isère, nous avons la troisième piste de descente désormais.

Nous allons sans doute faire un grand stade à Nice, qui pourra être une structure polyvalente où l'on pourrait faire par exemple de grands événements de patinage artistique.

Je vous le dis, ce territoire est commun ; on peut désormais, là où on m'en a si longtemps empêché, bâtir une politique extraordinaire, entre mer et montagne. Ne laissons pas passer cette opportunité de permettre à nos enfants d'aller regarder des cachalots et leur parler, à 3 kilomètres du port de Nice, en même temps d'aller parler avec les marmottes, les gypaètes barbus et les bouquetins dans le parc national du Mercantour. C'est un patrimoine qui nous est commun et c'est beau.

Je vous remercie, Mme BOY-MOTTARD, de cette intervention qui était pleine de bon sens. Je serai attentif aux propositions que vous m'avez faites ; elles s'intègrent dans les politiques départementales, je vous y aiderai.

Je terminerai en m'adressant à M. CUTURELLO après avoir commencé par lui. Mais M. CULTURELLO est tellement formidable ! Finalement je suis content de l'avoir ici !

### **M. CUTURELLO - Vous allez me garder !**

**M. le président** - Pendant des mois et des mois je vous ai entendu dire un certain nombre de choses. Je me demande parfois sur quoi vous vous appuyez. Vous dites qu'un grand parlementaire du département, qui est mon ami, qui a servi cette Maison, auquel nous devons beaucoup pour cette Maison, il s'agit d'Eric CIOTTI, était déclaré d'avance et par anticipation président du conseil général. Personne ne l'a jamais affirmé nulle part, à part vous. Déjà je connais sa modestie et son respect pour les élus ; je sais très bien que telle n'était pas son ambition. Par ailleurs il était tellement engagé à mes côtés pour servir sa ville, son quartier, celui qui l'a vu naître, celui du Port, que nous avons sauvé, là où vous avez tout fait, tout tenté pour le donner aux marseillais. Il a toujours eu pour vocation de se consacrer à sa ville, ce qu'il pourra sans doute faire à partir de demain. En revanche il a eu le courage d'aborder une échéance où il n'a échoué que de 200 voix car vous avez trouvé un formidable allié en la personne d'un maire qui n'a jamais quitté sa formation politique d'origine mais les vieux alliés objectifs de toujours, l'Extrême Droite et vous-même finalement vous vous êtes retrouvés comme par le passé. Je ne pense pas que votre victoire soit si glorieuse que cela dans le premier canton.

Ce que je sais c'est le choix que j'ai fait le 21 octobre dernier de ne pas trahir mes électeurs, de m'engager à donner tout de moi-même à mon département, à ma ville et à m'y consacrer comme je le fais aujourd'hui avec la confiance de mes collègues, comme je le ferai demain avec cette même confiance de mes collègues, grâce à la confiance que m'ont accordée et mes électeurs du Haut Pays et mes électeurs de la ville de Nice qui, sans doute, depuis dimanche dernier ont compris beaucoup de choses et seraient beaucoup plus nombreux à Nice dimanche prochain s'ils avaient à revoter. Dès le 21 octobre mon choix était fait, celui de me consacrer à ma terre, à mon terroir, à cet endroit qui m'a vu naître, à cet endroit où j'ai l'honneur et le bonheur de servir mon pays, à des responsabilités passionnantes. J'ai décidé maintenant de tout donner à cette terre.

Alors que pendant des semaines et des semaines vous avez dit ( c'était votre argument ) : « Il ne sera jamais là. Il va exercer d'autres responsabilités. Il se sert de vous car il a d'autres ambitions », il est particulièrement savoureux pour moi que vous me reprochiez aujourd'hui de tout donner à mon département et de tout donner à ma ville de Nice. En tout cas, en ce qui me concerne Monsieur CUTURELLO, même si cela vous fait de la peine, sachez qu'au fond de

moi-même je suis bien dans ma peau, avec mes amis et que je vais vraiment donner du plus profond de mes tripes tout ce que j'ai à donner, pour ne laisser personne sur le bord du chemin, pour apporter une égalité des chances, une équité et une justice à tous les enfants, du plus jeune au plus âgé, de ce département et de la capitale de la Côte d'Azur (*applaudissements*).

J'en arrive maintenant au point suivant de notre ordre du jour.

### **Composition de la commission permanente.**

Je vous propose, conformément aux articles L.3122-4 et L.3122-5 du code général des collectivités territoriales, de fixer à 51 le nombre de membres de la commission permanente, étant précisé que le président du conseil général est membre de droit de cette commission.

Je vous propose également de fixer la composition de la commission permanente de la manière suivante : 15 vice-Présidents, un rapporteur du budget, 7 chargés de mission, 28 autres membres. Nous allons procéder au vote sur ces propositions. Le vote est à bulletin secret.

### **Election des membres de la commission permanente.**

Je vais suspendre durant une heure la séance pour que me soient remises les listes de candidats, conformément à l'article L.3122-5 du code général des collectivités territoriales. Il y a un respect impératif de ce délai sous peine d'annulation de l'élection.

Je vous rappelle également que, passé ce délai d'une heure, aucune candidature ne sera recevable. Je vais donc préciser l'heure exacte à laquelle la séance va être levée et l'heure exacte à laquelle elle sera reprise. La séance sera donc levée à 12 h 53. Nous pourrons nous retrouver à 14 heures au terme du déjeuner qui nous attend, dans l'hémicycle, pour proclamer l'élection des membres de la commission permanente.

*La séance est levée à 12 h 53.*

*La séance est reprise à 14 h.*

**M. le Président** - Mes chers collègues, je vous invite à reprendre place. Le quorum étant atteint, nous reprenons la séance.

A l'expiration du délai d'une heure fixé par la loi, je vous annonce qu'une seule liste a été déposée, avec une seule candidature pour chaque poste à pourvoir. Je vais vous en donner lecture, étant précisé que le président du conseil général préside d'office la commission permanente.

Il y a donc 15 vice-Présidents : M. Charles-Ange GINESY, Dr Alain FRERE, M. Henri LEROY, M. Lionnel LUCA, Mme Colette GIUDICELLI, M. Jean-Pierre LELEUX, M. Louis

NEGRE, M. René VESTRI, Dr Georges ROUX, M. Jean THAON, M. Philippe TABAROT, M. Honoré COLOMAS, M. Jean-Pierre MASCARELLI, M. Gilbert MARY, M. Patrick CESARI.

M. Henri REVEL est nommé rapporteur général du budget.

Les 7 chargés de mission sont les suivants : Me José BALARELLO, Pr Bernard ASSO, M. Michel ROSSI, M. Gaston FRANCO, M. Maxime COULLET, M. Jean-Pierre MANGIAPIAN, M. Jean-Auguste ICART.

Les 28 autres membres sont les suivants : Pr Daniel BENCHIMOL, M. Olivier BETTATI, M. Fernand BLANCHI, M. Joseph CALZA, Pr René GILLY, M. Thierry GUEGUEN, M. Alain GUMIEL, M. David LISNARD, M. Jean-Mario LORENZI, M. Gérard MANFREDI, Dr Pierre-Guy MORANI, M. Eric PAUGET, Mme Anne SATTONNET, M. Gérard SPINELLI, M. Patrick TAMBAY, M. Robert VELAY, M. Auguste VEROLA, M. Patrick ALLEMAND, Mme Dominique BOY-MOTTARD, Me Marc CONCAS, M. Paul CUTURELLO, M. Antoine DAMIANI, Mme Marie-Louise GOURDON, M. Patrick MOTTARD, M. Jean-Raymond VINCIGUERRA, M. Noël ALBIN, M. Francis TUJAGUE, M. Jacques VICTOR.

Chers collègues, une seule liste ayant été déposée, je vous signale que les nominations prennent effet immédiatement. La liste des élus siégeant à la commission permanente est affichée dans la salle des délibérations.

Conformément aux articles L.3121 et 3122 du code général des collectivités territoriales, nous allons suspendre la séance pendant 5 minutes, afin de procéder au renouvellement des délégations à la commission permanente et à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission jury.

*(La séance est suspendue à 14 h 35). Je vous demande de ne pas vous lever.*

*(les rapports sont distribués)*

*(La séance est reprise 5 mn plus tard).*

### **Renouvellement des délégations à la commission permanente.**

**M. le Président** - Je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur les délégations qui sont listées sur le rapport qui vous a été distribué. Je précise pour les nouveaux membres de notre assemblée qu'il s'agit de délégations que confie l'assemblée plénière à la commission permanente pour lui permettre de délibérer à intervalles réguliers sur la répartition des crédits



incombant à chaque direction, à chaque service, au bénéfice de telle ou telle action de la compétence du conseil général.

Y a-t-il des questions particulières ? (*Il n'y en a aucune*). Je sou mets donc à votre approbation ce renouvellement des délégations à la commission permanente. ***La délégation à la commission permanente est renouvelée.***

### **Délégation de pouvoir au président du conseil général.**

En vertu des articles L.3221-11 et 12 du code général des collectivités territoriales, il vous est demandé de vous prononcer sur les délégations données au président pour l'exercice de certaines attributions prévues par la loi, à savoir les emprunts, la gestion active de la dette, les marchés de type MAPA et le fonds de solidarité logement. Nous sommes dans la reconduction des délégations dont disposait précédemment le président.

Y a-t-il des interventions ? des oppositions ? des abstentions ? ***La délégation de pouvoir au président est adoptée.***

### **Désignation des membres de la commission d'appel d'offres.**

Conformément aux dispositions de l'article 22 du code des marchés publics, cette commission doit comprendre, au titre des élus du département, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Je vous précise qu'un poste de titulaire et un poste de suppléant reviennent à l'opposition, sachant que normalement, comme il s'agit d'une représentation à la proportionnelle, l'opposition n'est pas censée être représentée.

J'ai reçu les listes suivantes :

\* pour les élus de la majorité départementale, en tant que titulaires : M. Auguste VEROLA, Mme Anne SATTONNET, Dr Georges ROUX, M. Gérard MANFREDI. Comme suppléants, M. Thierry GUEGUEN, M. Jean-Mario LORENZI, M. Robert VELAY, M. Fernand BLANCHI.

\* pour les élus socialistes et apparentés, titulaire **Me Marc CONCAS**, suppléant **M. Jean-Raymond VINCIGUERRA**.

Sur la base des listes qui vous sont distribuées, je vous propose de procéder à l'élection des membres de la CAO. Y a-t-il des oppositions ? Y a-t-il des abstentions ?

*Les membres titulaires et suppléants de la CAO sont élus à l'unanimité.*

**Désignation de la commission jury de concours pour la désignation de maîtres d'œuvre.**

Conformément aux dispositions de l'article 24 du code des marchés publics, cette commission doit comprendre, au titre des élus du département, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Je vous précise qu'un poste de titulaire et un poste de suppléant reviennent à l'opposition. J'ai reçu les listes suivantes :

\* pour les élus de la majorité départementale, en tant que titulaires : M. Auguste VEROLA, Mme Anne SATTONNET, Dr Georges ROUX, M. Gérard MANFREDI. Comme suppléants, M. Thierry GUEGUEN, M. Jean-Mario LORENZI, M. Robert VELAY, M. Fernand BLANCHI.

\* pour l'opposition, titulaire **M. Jean-Raymond VINCIGUERRA** et suppléant **Me Marc CONCAS**.

Y a-t-il des oppositions ? des abstentions ?

*Suite au vote, les élus de la majorité et de l'opposition sont élus à la majorité.*

La présidence de ces commissions étant dévolue au président du conseil général, je demanderai à Mme GIUDICELLI de bien vouloir en assurer la présidence en mes lieu et place, que ce soit pour la CAO ou la commission jury.

Lors de la prochaine réunion qui devrait se tenir le 11 avril 2008, je vous proposerai l'adoption de notre règlement intérieur. Il sera procédé également à la désignation des représentants du conseil général au sein des organismes extérieurs. Je vous propose, à partir du 21 mars, de vous rendre auprès du service de l'assemblée qui tient à votre disposition la liste destinée à recevoir les propositions d'inscription pour les futures nominations. Les désignations définitives interviendront lors de la prochaine réunion.

En ce qui concerne la désignation des membres des commissions internes, il sera procédé de la même manière, les élus venant formuler leurs souhaits auprès du service de l'assemblée. Les personnels du service de l'assemblée se tiennent à votre disposition sous l'autorité de Mme FALCON qui vous confiera les documents, avec toute la nomenclature des 500 organismes où le conseil général doit être représenté par un ou plusieurs élus. Vous ferez connaître chacun vos préférences pour y siéger, sachant que là également je suis attentif à ce que bien évidemment,

même si ce n'est pas de droit, l'opposition puisse systématiquement, partout où elle souhaite figurer, pouvoir le faire. C'est un souci de transparence de ma part.

S'il n'y a pas d'autres interventions je veux vous remercier pour la qualité et la bonne tenue de notre première séance d'installation. Je vous donne rendez-vous le 11 avril. Je rencontrerai les différents responsables des groupes pour la préparation du règlement intérieur, de sorte que nous puissions en discuter avant de l'établir et de le soumettre au vote définitif des élus. Même si en séance il peut y avoir des observations, dégrossir ensemble avant permet de se mettre d'accord ; il ne devrait pas y avoir de grandes difficultés. Je vous rencontrerai donc d'ici là pour que l'on prépare ce règlement intérieur et que l'on arrive à un document qui puisse être approuvé par chacun d'entre vous.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne après-midi en vous précisant que notre grand quotidien régional, selon la tradition, nous demande de bien vouloir avancer vers le parvis ensemble pour la photo de la nouvelle assemblée départementale.

*(La séance est levée à 14 heures 50).*